

COMMISSION ETHIQUE

Réunion Commission du 05 JUILLET 2016

Présents : MM. GIROUD-GARAMPON, MALLET

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 300 est sur le site pour toutes les catégories.

Les points de bonification arrêtés à la journée 22 sont sur le site onglet « éthique » pour les championnats seniors et jeunes.

RECIDIVE CLUBS

RAPPEL RECIDIVE CLUB

Ci-dessous en complément du tableau que vous pouvez retrouver sur le site du district onglet « éthique », les clubs qui doivent effectuer des formations et la date butoir où ces formations doivent être terminées y compris la certification :

CLUB CONCERNE	DATE BUTOIR
MISTRAL	29/10/2016
CHATTE	10/12/2016
BOURBRE	23/12/2016
VILLENEUVE	03/03/2017
SUD ISERE	31/03/2017
MARTINEROIS	24/03/2017
FC2A	14/04/2017
VILLENEUVE	12/05/2017
ESPOIR ST CLAIROIS	19/05/2017
VILLENEUVE	30/06/2017

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

Le tableau arrêté au PV 300 est sur le site.